

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-333 DU 2 JUILLET 1999

**Portant Nomination et Promotion
à titre Exceptionnel, Civil et
Etranger dans l'Ordre National du
Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU l'Extrait du Relevé N° 26/SGG/REL du 11 Juin 1998 des Décisions prises par le Conseil des Ministres ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés et promus à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les Assistants Techniques dont les noms suivent, en reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont joué dans le projet tripartite d'appui à la Décentralisation et Déconcentration en République du Bénin.

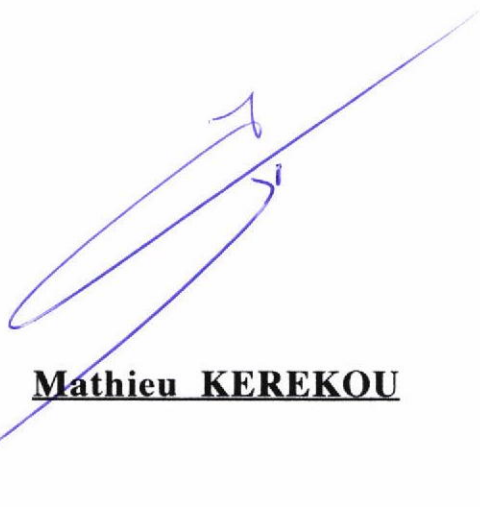
.../...

- Bernard LESSTERLIN de Nationalité Française
- Robert SCHIMLT de Nationalité Française
- Gianni SARTENA " "
- Martin SCHEINDERFRITZ de Nationalité Allemande
- Joachim FRITS " "

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 2 Juillet 1999

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES
 18 - GCONB 15 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-
 CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 -
 INTERESSES 5.